Bienvenue

à la Filière

de recyclage

de la micro-mobilité !

en partenariat avec

FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS micro-mobilité

Exercice 2020

À propos de la FP2M

« La Fédération FP2M a pour objet l'étude et la défense des intérêts des professions relevant des domaines d'activité de la micro-mobilité douce et active »

Représentant de la profession auprès des Pouvoirs Publics, des autorités et porte-parole auprès d'acteurs institutionnels

Une expertise globale du marché et des informations de premier plan
Partenariats > Etudes, chiffres, Baromètre

Assurer la promotion de l'image de la profession
auprès du grand public en général et des médias en particulier

Quelques réalisations

LOM : dès 2017, création d'une catégorie spécifique non assimilée au cycle

Un impact certain sur le décret EDPM :
- Le pouvoir donné aux autorités locales pour décider de l'usage de certains espaces : trottoirs, hors agglomération
- Éléments techniques du décret: définition EDPM, efficacité du freinage, éclairage additionnel sur l'usager, etc…
- Maintien des 25 km/h en vitesse max et non 20 km/h

Programme MobiProx : Appel d'offre de la DGEC. Financement par l'obligé Total d'un programme d'accompagnement du développement des nouvelles mobilités

Filière de recyclage : 8 mois de négociation et réflexion sur la mise en place de ce partenariat innovant.

Mise en place d'un groupe de réflexion avec les laboratoires d'essai sur la qualité produit : Porquery, SGS, LCIE-bureau véritas, AET, Dekra

Renforcement des relations avec les ministères intérieur (DSCR) et transport (DGTIM) : la FPMM est devenu un des interlocuteurs de référence

Partenariat avec la FFA, SRA et Assurance Prévention : évènements, études, etc…

La FP2M et les médias

La FP2M est aujourd'hui un interlocuteur incontournable auprès des média.

Démarche active de Relations presse et sollicitation directe de la part des journalistes sur l'actualité

> PLUS DE 500 RETOMBÉES MÉDIATIQUES EN 2 ANS

TV / RADIOS

BFM TV, France 2, France 3 régions, RTL, RMC, LCI, franceinfo:, Europe 1, 107.7, BFM PARIS, France bleu

PRESSE ECO/GRAND PUBLIC

AFP, Les Echos, Le Figaro, La Tribune, Le Parisien, L'Express, Marianne, 20 minutes, La Croix, Challenges, L'Expansion, Capital, Le Point, Le Particulier pratique, Notre temps, Ca M'intéresse, Huffpost

PRESSE REGIONALE

Ouest France, La Provence, le dauphiné, L'Alsace, Sud Ouest, Le Télégramme, Nord Littoral, Le Populaire du Centre, Presse Océan, Le Courrier de l'ouest, Le Maine libre, maville, la Nouvelle République.fr

PRESSE SPÉCIALISÉE

Journal des Maires, L'Automobile & L'Entreprise, L'Officiel, GyroNews, L'argus, novethic, Green Tech Journal, LSA, Planet.fr, ID L'info durable., Sport éco, Confortique, Ville Rail & Transports, Les Numériques, La vie du Rail, L'Argus de l'assurance

Pourquoi cette filière ?

La FPMM a un rôle d'accompagnement du développement des nouvelles mobilités en toute responsabilité

Au-delà des questions règlementaires commerciales directement, un des point majeur est la prise en compte des devoirs et obligations sur les questions environnementales en général.

Les obligations en matière de DEEE sont relativement connues par les professionnels mais sur la gestion des batteries en fin de vie beaucoup reste à faire

La micro mobilité, dernière arrivée de la chaine intermodale urbaine, se doit de capitaliser sur les expériences des autres filières et se montrer exemplaires dans son éclosion

La complexité du recyclage aujourd'hui

Engins en fin de vie

Batteries en fin de vie

Si REP <u>AVEC</u> eco-organisme

L'éco-organisme prend en charge la responsabilité du recyclage du déchet
C'est le cas de l'edpm (sans batterie)

Si REP <u>SANS</u> eco-organisme

La Responsabilité du recyclage du déchet est assumée par chaque metteur sur le marché
C'est le cas pour les batteries d'edpm

Pas de solution unique pour traiter les deux types de déchets et être en conformité

Solution : associer les expertises pour faciliter le recyclage des déchets

Naissance du partenariat tripartite

Engagement d'Ecologic pour être l'unique point d'entrée pour les EDPM et les batteries

Engagement volontaire de Screlec pour recycler les batteries d'EDPM, à la base hors de son périmètre de responsabilité

Engagement de la FP2M pour assurer la promotion de cette filière auprès du secteur des EDPM

Les Experts

Eco-organisme à but non lucratif agréé par l'État

Une double mission

Organiser la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables en France à travers notre solution de collecte Batribox

Sensibiliser le grand public au bon geste du recyclage : trier et rapporter les piles et batteries usagées en point de collecte.

Les Experts

EcoLogic

ORGANISME AGRÉÉ PAR L'ÉTAT

afaq ISO 9001 ISO 14001 Qualité Environnement AFNOR CERTIFICATION

Eco-organisme, investi depuis 2006 d'une mission d'intérêt général par l'Etat : la gestion des déchets électriques et électroniques « ménagers » et « professionnels », sur l'ensemble du territoire français.

Ses missions

Collecter, dépolluer et recycler les DEEE dans le cadre de la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs

Prévenir, informer et sensibiliser l'ensemble de acteurs impliqués tout au long de la chaîne de valeur

L'ensemble de ses actions de prévention & de recyclage contribuant ainsi, au développement d'une économie circulaire

ACTEURS DE LA MOBILITÉ QUI NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE

circ

LOGICOM

BIRD

PL and co

TEMPLAR

TIER

fpmm

FILIÈRE DE RECYCLAGE FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS MICRO-MOBILITÉ

Un guichet unique, des solutions multiples

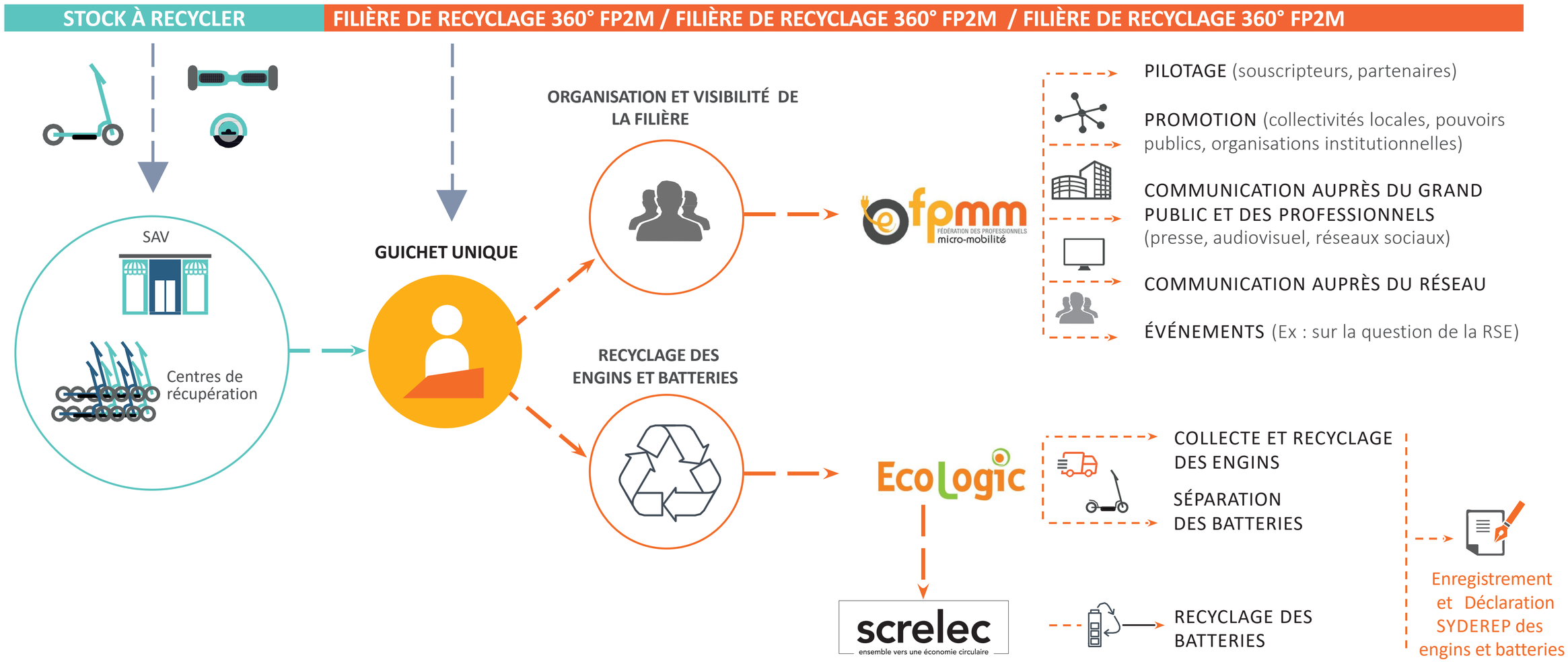

Une solution unique en réponse à des besoins complexes

Vous séparez la batterie de l'engin

Enlèvements réalisés sur votre SAV ou dans vos entrepôts (massification)

Enlèvements assurés par la filière

- De 500kg de DEEE minimum

Contact : e-mobilite@ecologic-france.com

- De 4 fûts de batteries minimum

Contact : e-mobilite@screlec.fr

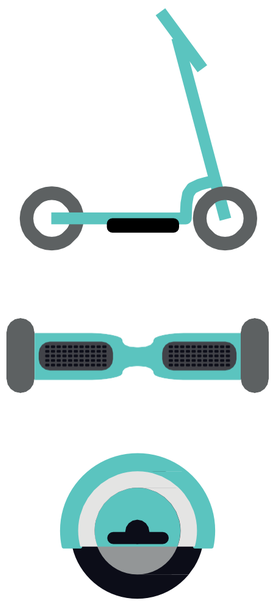

Vous ne séparez pas la batterie de l'engin

Enlèvements réalisés sur votre SAV ou dans vos entrepôts (seuil minimum : 500kg de DEEE)

Le démantèlement est opéré par Ecologic qui transmet les batteries à Screlec

Contact : e-mobilite@ecologic-france.com

Les avantages de la filière

↗ **Mutualisation** des coûts et des moyens

↗ **Simplification** des démarches réglementaires : interlocuteur unique

↗ **Garantie de conformité** :

Ecologic, éco-organisme agréé pour la gestion des DEEE professionnels ET ménager

Screlec, éco-orgnisme ayant développé une offre spécifique pour les batteries industrielles

↗ **Efficacité renforcée** : bénéficier d'une double expertise DEEE & Batteries grâce à 2 éco-organismes, acteurs historiques de leur filière

↗ **Caution et support spécifiques** grâce à la seule fédération regroupant tous les acteurs de la micro-mobilité

Mutualisation des volumes, des chaines logistiques afin d'**optimiser les process et surtout les coûts pour les opérateurs de toutes tailles et de toute nature**

Plate-forme de réflexion sur la seconde vie des engins (occasion, pièces détachés…) et des batteries (réutilisation, valorisation…)

Processus simple, lisible, avec un point d'entrée unique, **un prix maitrisé**

Outils de transparence et visibilité du modèle auprès des: donneurs d'ordre, institutionnels et surtout du grand public

Formations et ateliers sur les questions règlementaires sur la gestion des déchets des batteries industriels (Mai 2018) : former les professionnels

Outils de promotion des nouvelles mobilités,
les inscrire dans des imaginaires positifs d'engins ayant un impact positifs sur la qualité de l'air ET qui prennent en compte les sujets cruciaux de la fin de vie

Un tarif compétitif adapté à la micro-mobilité

Tarif 2020 lisible selon l'activité

Réévaluation annuelle selon les possibilités d'optimisation de la logistique

Cotisation adhérents FP2M

Batterie:

Moins de 2 kg : 1,90 €

2 à 5 kg: 4,80 €

Cotisation adhérents FP2M

Engin (DEEE)*

✓ 0 à 6 kg ➔ 0,30 € (ex: Hoverboard, skate électrique)

✓ 6,001 à 10 kg ➔ 0,75 € (ex: trottinette légère, Hoverboard, Skate électrique)

✓ 10,001 à 30 kg ➔ 1,50 € (ex: trottinette, gyroroue, draisienne)

✓ 30,001 kg à --- ➔ 2,50 € (ex: gyropode)

***** *Avec possibilité de soutien financier par Ecologic sur collecte massifiée des EDPM sans batteries*

FILIÈRE DE RECYCLAGE FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS MICRO-MOBILITÉ

FPMM	ECOLOGIC	SCRELEC
Jocelyn Loumeto **06 18 41 76 45** **j.loumeto@e-fpmm.fr**	Angélina Honoré 01 76 52 07 24 e-mobilite@ecologic-france.com	Sylvain Dia 06 44 31 06 51 e-mobilite@screlec.fr